

Plan du site

Nous joindre

FAQ

Répertoire des architectes

Espace réservé

RSS



ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

L'ORDRE

L'ARCHITECTURE

PRATIQUER L'ARCHITECTURE

TRAVAILLER AVEC UN ARCHITECTE



CONCOURS D'ARCHITECTURE

FORMATION CONTINUE

PROTECTION DU PUBLIC

CENTRE DE DOCUMENTATION

PETITES ANNONCES

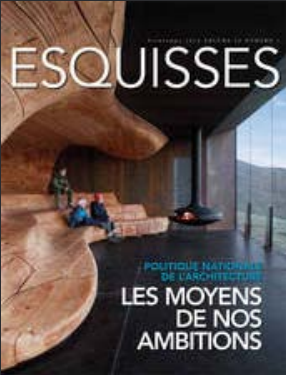
MARDIS VERTS

CONGRÈS 2013

EXAC

COTISATION ET RENOUVELLEMENT 2013-2014





NUAGE DE MOTS

offres d'emploi emplois concours bourse collège présidents médaille mérite prix thomas baillargé excellence mémoire loi code déontologie manuel canadien mcpa esquisses communiqué presse

# CONVERSION D'ÉGLISES IL ÉTAIT UNE FOI

**Malgré des difficultés de financement, les projets de conversion de lieux de culte se multiplient au Québec. Inventaire et perspectives.**

**Rémi Leroux**

Au Québec, la religion catholique a perdu bien des ouailles au cours des dernières décennies. Les bancs d'église se sont progressivement vidés, puis des églises ont dû fermer. Depuis une dizaine d'années, le phénomène s'est accéléré à tel point que, en mars 2012, le Conseil du patrimoine religieux du Québec recensait 270 lieux de culte « visés par une fermeture, une vente ou une transformation physique ». Il s'agit de 10 % des 2751 bâtiments répertoriés dans *L'inventaire des lieux de culte du Québec*.

L'accélération de la conversion des églises a suscité un intérêt renouvelé pour ces édifices. « Le phénomène n'est pourtant pas nouveau, rappelle Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada (CRC) en patrimoine urbain à l'UQAM. Les premières conversions ont eu lieu au lendemain de la création de l'Église unie du Canada, en 1925. Puis, dans les années 1960, l'État a récupéré des centaines de chapelles pour les transformer en bibliothèques d'écoles et de cégeps. » Vinrent ensuite les couvents désertés et les hôpitaux tenus par les ordres religieux. Aujourd'hui, près de 700 églises ont changé de vocation, selon les données de la chaire.

## PAS QUE DES CONDOS !

La fréquente conversion d'églises en condos est bien ancrée dans l'imaginaire collectif. Dans les faits, pourtant, ce type de conversion ne représente que 1 % de l'ensemble, car ces projets sont généralement complexes à mettre en œuvre. « Il n'est pas profitable de convertir une église en condominiums », reconnaît Mario Lafond, de Lafond Côté architectes, qui a mené plusieurs projets de conversion et de rénovation d'églises dans la région de Québec. « Les contraintes sont trop nombreuses et il est très difficile de rentabiliser un projet. »



L'église Sainte-Marguerite-Marie de Magog, convertie en bibliothèque  
Réalisation et photo: Espace vital architecture

Une autre idée reçue est que beaucoup d'églises sont transformées en bibliothèques. Ici encore, les chiffres démentent cette impression : seulement 2 % des anciens lieux de culte accueillent maintenant des lecteurs. Même si le volume d'une église semble se prêter davantage à l'aménagement d'une salle de lecture et à l'installation de rayonnages, ce type de conversion ne se révèle pas une réussite à tous les coups. On peut mentionner l'exemple, de l'ancienne église anglicane St. Matthew, à Québec, un bâtiment néogothique classé monument historique et converti dans les années 1980.

« La valorisation du patrimoine de cette église, si elle a été exemplaire, s'est faite au détriment de la fonctionnalité de la bibliothèque pour les usagers, indique Luc Noppen. Même si les défenseurs du patrimoine jubilent, les bibliothécaires trouvent dorénavant des arguments pour s'opposer à de tels aménagements. »

Mais il existe des cas heureux. Ainsi, la récente transformation en bibliothèque de l'église Sainte-Marguerite-Marie de Magog – construite en 1950 et d'inspiration Art déco – a été couronnée de succès. « C'est un projet dont l'impact est très positif pour les habitants et pour la Ville de Magog, affirme Denis Boucher, chargé de projet au Conseil du patrimoine religieux du Québec. La municipalité fait valoir son image et sa notoriété. »

Ces dernières années, quelques églises ont également été converties en centres d'interprétation, en musées ou en salles de spectacle. Le remplacement du culte par la culture s'est d'ailleurs traduit par quelques conversions réussies, dont celle de l'église

## TABLE DES MATIÈRES

NUMÉROS RÉCENTS  
2010 - 2012

NUMÉROS ANTERIEURS  
PDF

### DOSSIER

Restaurer une icône

Architecture moderne

Domaine L'Estérel

Les défis du patrimoine industriel

Avenir des silos

Vieilles pierres et nouvelles normes

Conversion d'églises

Loi sur le patrimoine culturel

Théories de conservation

Villages québécois

La seconde vie des bunkers

PRÉCÉDENT

SUIVANT

ACCUEIL

Erskine and American United, devenue le pavillon Clair et Marc Bourgie du Musée des beaux-arts de Montréal (Provencher Roy et associés architectes).

De façon générale, les projets portés par le secteur public sont plus susceptibles de durer que les conversions entreprises par des acteurs privés. « Il est notamment plus facile pour un propriétaire public, une municipalité par exemple, de demander une aide financière proportionnelle à la valeur patrimoniale de l'édifice, précise Luc Noppen. Prenez une église convertie en restaurant. Si son propriétaire fait faillite, on ne fait que démolir un restaurant qui n'a pas marché. Ce sera très différent avec des églises devenues bibliothèques ou salles communautaires. »

PLUS DE POLYVALENCE

Si l'on exclut les lieux de culte désormais « sans fonction » (16 %) et ceux qui accueillent de nouvelles traditions religieuses (17 %), c'est en réalité dans l'usage multifonctionnel qu'on peut catégoriser le plus grand nombre de conversions. Ces projets associent par exemple une vocation culturelle, une fonction communautaire et un usage résidentiel. Ces mélanges constituent une opération judicieuse, car ils offrent la possibilité de recourir à différents modes de financement.

L'architecte Ron Rayside, pour qui le recyclage d'églises n'a plus de secrets, considère que la mixité des usages et la densification du site sont les clés de la réussite. « Il faut des usages qui permettent de supporter les surcoûts. Par exemple, avec du logement social ou un centre de la petite enfance, on peut aller chercher des subventions. »

Dans le cadre du projet de conversion de l'église Sainte-Germaine-Cousin à Pointe-aux-Trembles – un chef-d'œuvre de l'architecture moderne jusque-là abandonné aux quatre vents –, le cabinet de Rayside propose de densifier le site en construisant 126 unités de logement pour personnes âgées en perte d'autonomie. Réhabilitée, l'église pourrait quant à elle accueillir des bureaux, un centre de la petite enfance (CPE) et une salle multifonctionnelle.

Denis Boucher, du Conseil du patrimoine religieux du Québec, reconnaît la pertinence d'un usage multifonctionnel dans les petites communautés, en milieu rural notamment. Mais il s'interroge sur le bien-fondé de tels montages dans les grands centres urbains : « Ce morcellement des usages est-il pérenne ? Les organismes qui occupent le lieu vont-ils rester et, s'ils s'en vont, qui les remplacera ? » demande-t-il. (Photo: Église Sainte-Germaine-Cousin. Crédit: Jonathan Desmarais).



L'exemple de l'église Sainte-Brigide, située au pied de la tour de Radio-Canada à Montréal, pourrait fournir quelques réponses. Projet-pilote de 30 M\$ porté par plusieurs acteurs, il vise à faciliter la conversion de l'église en un centre sociocommunautaire devant accueillir une coopérative d'artistes, une troupe de théâtre, des groupes communautaires, un CPE, une école de cirque de quartier et même de petits logements destinés aux itinérants âgés.

LE TEMPS DES CATHÉDRALES

Il reste que, pour les architectes, le recyclage d'une église se révèle la plupart du temps complexe à mettre en œuvre. « Plusieurs caractéristiques de ces églises délaissées font en sorte que le coût de leur recyclage est exorbitant, voire irréaliste, explique Mario Lafond. Le nombre de mètres carrés utilisables par rapport au coût des travaux nécessaires est disproportionné. » La volumétrie de l'édifice, sa fenestration, son enveloppe (souvent vétuste), sa structure ou encore son emplacement figurent parmi les principales contraintes. À cela peut s'ajouter la présence d'éléments architecturaux imposants tels que clocher ou parvis dont la rénovation entraînera aussi des coûts supplémentaires.

« Le problème, aujourd'hui, confirme Ron Rayside, c'est que de très grandes églises arrivent sur le marché. Recycler ces cathédrales est bien plus complexe que de transformer la petite église de quartier. » Dans la nef d'une église, on recycle des mètres cubes en mètres carrés, ce qui peut donner lieu à des approximations arithmétiques, explique-t-il. On se demande alors s'il faut démolir les parties les plus difficiles à exploiter. « Ne devrait-on pas conserver seulement les éléments symboliques les plus notables, comme la façade et les flèches, afin de perpétuer la "présence" de

l'église dans son quartier ? » s'interroge l'architecte.

Plus le temps passe, plus la problématique s'accroît. Au début des années 1990, on comptait en moyenne sept lieux de culte en mutation. Entre 2006 et 2010, on parlait plutôt de 31. « Au Québec, les églises sont nos châteaux, rappelle Luc Noppen. La meilleure façon de les défendre, c'est de leur donner un statut sacré, plus durable que le statut religieux. Et pour cela, tous les acteurs concernés, diocèses, gouvernement, municipalités, experts, etc., sont aujourd'hui contraints de procéder à un exercice de planification. » D'ici là, un constat s'impose : toutes les églises ne pourront être sauvées.

POUR ANNONCER  
DANS ESQUISSES

POUR CONTACTER  
L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

POUR S'ABONNER



CALENDRIER DES  
FORMATIONS

FORMULAIRES

PETITES ANNONCES

LIENS UTILES